**STAGE M1 MEEF PERIODE 2** (du 21/02 au 18/03/2022)

 **Bilan du CPE d’accueil**

**Ce document est à remettre à l’enseignant référent en formation**

|  |  |
| --- | --- |
| PERIODE : 2 |  |
| Nom de l’étudiant :  | Prénom de l’étudiant |
| Parcours (site de formation) :  | Lieu de stage   |
| Nom du CPE d’accueil :  | Prénom du CPE d’accueil |
| Nom du formateur référent : | Prénom du formateur référent : |

Le bilan prend en compte les activités du stagiaire dont pratique de classe (période 2) et le rapport à l’environnement pour renseigner les compétences pouvant être repérées dans les différentes situations.

Explicitation des niveaux de compétence :

* Niveau 0. Ne possède pas les rudiments des compétences visées : n’est pas capable de définir le cadre d’action qui est le sien ou d’adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.
* Niveau 1 : applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n’est pas en mesure d’opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.
* Niveau 2 : maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu’il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s’autoévaluer pour améliorer sa pratique.
* Niveau 3 : exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.
* Niveau 4 : démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d’ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

*Attendus de fin de formation initiale*

|  |  |
| --- | --- |
| **L’étudiant-CPE « acteur de la communauté éducative et du service public de l’Éducation nationale** | Niveau de compétence |
| 0 | 1 | 2 | >2 |
| A10 - Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l’école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier |  |  |  |  |
| A12 - Répond aux exigences d’assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité |  |  |  |  |
| Remarques (éléments factuels)  |

|  |  |
| --- | --- |
| **L’étudiant-CPE conseiller de la communauté éducative, animateur et accompagnateur du parcours de formation des élèves**  | Niveau de compétence |
| 0 | 1 | 2 | >2 |
| A23 – Mobilise les ressources professionnelles nécessaires à l’action (socle commun de connaissances de compétences et de culture, instructions officielles, orientations pédagogiques, projet d’établissement, ..) |  |  |  |  |
| A24 – Participe à l’élaboration du règlement intérieur et à son respect dans un esprit éducatif |  |  |  |  |
| A25 – Veille à la mise en place des conditions d’entrées, de sortie, de déplacement, de surveillance des élèves en sécurité et au suivi des élèves |  |  |  |  |
| A26 – Fait preuve de vigilance à l’égard des comportements à risques et des situations conflictuelles et apporte des solutions adaptées en cohérence avec la communauté éducative et les personnels spécialisés) |  |  |  |  |
| Remarques (éléments factuels)  |

|  |  |
| --- | --- |
| **L’étudiant-CPE praticien réflexif, acteur de son développement professionnel** | Niveau de compétence |
| 0 | 1 | 2 | >2 |
| A34 - Exprime ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter et faire évoluer ses pratiques |  |  |  |  |
| A35 - Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens) |  |  |  |  |
| Remarques (éléments factuels)  |

Ce document est à remettre à l’enseignant référent en formation (par courriel) en fin de stage (semaine du 21 mars 2022)

|  |  |
| --- | --- |
| DateSignature du CPE d’accueil | DateSignature de l’enseignant référent en formation |